



**COMMISSION THEMATIQUE « RIVIERES DE QUALITE POUR LE
TERRITOIRE »
19 NOVEMBRE 2021
MAIRIE DE JOINVILLE-LE-PONT**

LISTE DES PARTICIPANTS

COLLECTIVITES	
ELUS	
Mme Virginie TOLLARD	ETP PEMB – Présidente de la Commission Thématique
M. Éric FLESSELLES	Gournay-sur-Marne – Conseiller municipal
Mme Stéphanie BARNIER	CA PVM – Vice-Présidente Assainissement
M. Richard DELLA MUSSIA	Chennevières-sur-Marne - Elu
SERVICES	
Mme Marie PIERRE-FIEVET	EPT GPGE – Directrice de l’assainissement et de l’eau
M. Mounir CHAIBLAINE	Métropole du Grand Paris – Chargé de mission Gestion milieux aquatiques
M. Justin JEUFFROY	SMAM – Technicien rivière
Mme Stéphanie TORREZ-DAVID	CD 94 DSEA – Responsable Section Milieux naturels aquatiques
Mme Florence GOETSCHEL	CD 94 – Responsable Section Politique de l’eau
M. Godefroy BELHOMME	CD 93 DEA – Chef Bureau Qualité des eaux
Mme Sally MAKSYMOWICZ	Chennevières-sur-Marne – Chargée de mission Environnement
Mme Françoise HEUILLARD	EPT PEMB – Ecologie Stratégie de la transition
M. Pierre GRENET	CA PVM – Chargé d’études Assainissement
Mme Catherine HENRIET	VEOLIA Eau Ile-de-France – Ingénieur Qualité d’eau
Mme Marion DELARBRE	Paris – Suivi de la qualité de l’eau et des milieux aquatiques
Mme Maryline CALLE	Champigny-sur-Marne – Suivi Gestion réglementaire de l’eau
Mme Karine PROKOP	Eau de Paris – Responsable Gestion Qualité et Ressources

USAGERS	
M. Christian DUGUET	ADHF-F – Président
M. Raphaël COLLETTE	ADHF-F – Vice-Président
M. Francis REDON	Environnement 93 – Président
M. Guy BASTIEN	UFC Que Choisir – Référent Environnement Régional
M. Fadhel MARTINI	Au Fil de l’Eau - Directeur
M. Jean-Noël HUETTE	Fédération de Pêche 75 92 93 94 – Vice-Président
M. Lionel HERSAN	Ville de Nogent - Station Nautique PEMB – Coordinateur

ETAT	
Mme Magali JOURNET	DRIEAT – Chargée d’études

Cellule d’animation	
Mme Laura CLAVE	Syndicat Marne Vive (Animatrice SAGE Marne Confluence)

Mme Aurélie JANNE	Syndicat Marne Vive (Directrice)
Mme Charlotte MORIN	Syndicat Marne Vive (Animatrice Contrat)



ORDRE DU JOUR

ACCUEIL

1. **RAPPELS SUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE**
2. **PREAMBULE : QUALITE DE L'EAU DES COURS D'EAU ET ATTEINTE DES OBJECTIFS CADRES DU SAGE**
 - Intervention SMV: Bilan sur la qualité de l'eau sur la Marne et ses affluents jusqu'en 2020 – Charlotte MORIN, SMV ; Projet de reconquête d'une eau de baignade en Marne – Aurélie JANNE, SMV.
3. **PROPOSITION DES PISTES DE TRAVAIL POTENTIELLES POUR LA CT ET LIENS AVEC LE SAGE ET ATELIER SUR LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2024 CT**
 - Intervention ADHF-F : Etude Pollutions Bateaux logements – Raphael COLLETTE, ADHF-F ;
 - Intervention EPTB Seine Grands Lacs : Etude globale sur l'incidence socio-économique et environnementale des étiages sévères sur le bassin amont de la Seine – Aurélie JANNE, SMV, pour Charlotte Barbe, EPTB Seine Grands Lacs.
4. **BILAN DES PRIORISATIONS**
5. **PRESENTATION DES ACTUALITES ET DES FILETS RECUPERATEURS DE DECHETS PAR L'EPT PEMB**

Les points ci-dessus ont fait l'objet d'un diaporama. Merci de vous y référer en complément du compte-rendu. Ces documents sont téléchargeables sur le site internet du SAGE (www.sage-marne-confluence.fr).

PREAMBULE

Madame Virginie TOLLARD, Présidente de la Commission Thématique « Rivières de qualité pour le territoire » et représentante de l'EPT Paris Est Marne et Bois (PEMB), ouvre la séance. Elle accueille et remercie de leur présence les membres de la Commission. Elle excuse Monsieur Olivier DOSNE, Maire de Joinville-le-Pont, de ne pas avoir pu être présent pour accueillir la Commission ainsi que Monsieur le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne, qui soutiennent pleinement les travaux de la CT en faveur de la qualité de la Marne.

Mme TOLLARD rappelle que l'objectif de la réunion est de s'accorder sur les pistes de travail dans le but d'établir une feuille de route pour la Commission sur la période 2021-2024. Elle souligne l'importance de travailler tous ensemble afin de multiplier les engagements et les actions. Les Préfectures et la Région sont pleinement mobilisées concernant la qualité de l'eau, notamment en vue des JOP de 2024 qui sont l'occasion d'accélérer les opérations. Elle rappelle que des subventions existent concernant les enjeux de qualité des eaux et souligne que ces enjeux touchent tous les citoyens et partenaires, en tant qu'usagers de la Marne mais également en tant que consommateur d'eau potable et en tant qu'être vivant.

1. RAPPEL DU SAGE MARNE CONFLUENCE

Mme Laura CLAVE, Animatrice du SAGE Marne Confluence, présente synthétiquement le contenu du SAGE Marne Confluence, son élaboration, son mode de gouvernance, ainsi que le rôle des Commissions Thématiques (CT) qui sont des lieux d'échanges, où chacun, même non membre de la CLE, peut s'exprimer. Elle présente également les objectifs généraux qui constituent le Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux (PAGD) du SAGE (cf. diaporama joint au présent compte-rendu).

2. PREAMBULE : QUALITE DE L'EAU DES COURS D'EAU ET ATTEINTE DES OBJECTIFS CADRES DU SAGE

Mme Aurélie JANNE, Directrice du Syndicat Marne Vive, et **Mme Charlotte MORIN**, Animatrice du Contrat Marne Confluence, présentent un bilan concernant la qualité de l'eau sur la Marne et ses affluents jusqu'en 2020 et le projet de reconquête d'une eau de baignade en Marne (cf. diaporama joint au présent compte-rendu).

M. Fadhel MARTINI, Association Au Fil de l'Eau, demande des précisions par rapport au pic de pollution présent à Gournay et s'il est lié à l'exutoire du Canal de Chelles. **Mme JANNE** explique qu'aucune donnée n'avait été mesurée au niveau du canal de Chelles car il est navigué et peu large donc aucune baignade ne sera envisagée à cet endroit. Mais des mesures avaient été faites à la sortie du canal. Un apport de bactéries était présent mais il restait difficile de savoir si cet apport était lié au passage des bateaux et/ou à la présence de l'écluse. En effet, les bactéries s'accrochent aux sédiments et lors du passage d'un bateau, les sédiments sont remis en suspension et sont captés lors des prélèvements. L'augmentation des concentrations sur le 93 semble provenir, au moins en partie, de la zone urbaine dense sur ce secteur.

Mme TOLLARD demande comment une ville pourrait être candidate à la baignade. **Mme JANNE** explique que le 1^{er} cycle de candidature est achevé et que, toutefois, le travail déjà effectué dans le cadre de l'étude « Préparation des profils de baignade » en 2022 (acquisition de connaissances de réseaux, des usages, impacts, chaîne d'alerte, modélisation générale, etc.) pourra bénéficier à toutes les villes comme par exemple à Joinville-le-Pont. Pour ouvrir de nouveaux sites de baignade, il faudra que les dossiers réglementaires soient déposés et intègrent un volet modélisation. A ce jour, le Syndicat ne peut pas se positionner sur une future prise en charge supplémentaire, les résultats qui seront déjà mobilisables via l'étude actuelle n'étant pas livrés. Toutefois, le SMV pourra accompagner les villes volontaires dans leurs démarches.

Une précision est également apportée concernant les rejets d'eaux pluviales de l'aéroport à Roissy-en-France. Ils se déversent aujourd'hui soit dans les réseaux d'assainissement pour une prise en charge par station d'épuration, soit dans des bassins avant rejet dans des affluents de la Marne, ce qui pose des problèmes de qualité. Un projet de rejet directement en Marne est en cours de préparation. Le SMV a alerté sur la qualité des rejets qui iront en Marne. En effet, malgré le fait que la Marne ait une capacité auto épuratrice supérieure à ses affluents, elle reste un milieu naturel. Un comité de suivi « loi sur l'eau » est réuni annuellement, auquel le SMV assiste.

Concernant Pontault-Combault, des travaux sur les réseaux séparatifs ont été effectués. Une mission d'AMO sur le Schéma Directeur d'Assainissement est également lancée.

3. PROPOSITION DES PISTES DE TRAVAIL POTENTIELLES POUR LA CT ET ATELIER SUR LA FUTURE FEUILLE DE ROUTE 2021-2024

La cellule d'animation du SAGE a présenté les potentielles pistes de travail permettant de préparer la feuille de route 2021-2024 de la Commission et les liens avec les documents du SAGE (cf. diaporama joint au présent compte-rendu). Ces pistes de travail ont été élaborées suite aux différents retours et actualités du territoire observés par le SMV.

Suite à cette présentation, un atelier a été mené afin que chaque participant puisse indiquer les aspects positifs, les vigilances, les potentiels porteurs des actions ainsi que la priorisation de ces pistes.

3.1 Piste de travail A : Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

Rappel :



SAGE Maine Confluence – Commission thématique « Rivières de qualité pour le territoire » - 19/11/2021

Pistes de travail et dispositions du SAGE en lien avec les usages

Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

- D 211 Réaliser, mettre à jour et mettre en cohérence les **schémas directeurs d'assainissement**, puis organiser leur suivi.
- D 213 Accélérer la **mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un suivi régulier et complet des principaux indicateurs de l'optimisation du fonctionnement de l'assainissement - Améliorer la connaissance des rejets et de leurs impacts à l'échelle du SAGE - Evaluer les efforts et les marges de progrès pour en rendre compte à la CLE 	<ul style="list-style-type: none"> - SMV - Services de l'Etat - Gestionnaires réseaux assainissement - Départements - Agence de l'eau - Producteurs d'eau potable

70

Mme MORIN présente un point d'avancement sur les Schémas Directeurs d'Assainissement du territoire ainsi qu'un point d'information sur la mise en conformité des branchements (cf. diaporama joint au présent compte-rendu).

Mme HEUILLARD (PEMB) interroge comment l'objectif Baignade sera compatible avec la préservation des milieux naturels. **Mme JANNE** (SMV) indique que le SAGE prévoit ce nécessaire équilibre. Le SMV a recruté, en 2020, une stagiaire de Master 2 du Muséum National d'Histoire Naturelle, dont la mission a notamment consisté à recueillir les pratiques et exigences en la matière sur d'autres baignades en France et en Europe. De plus, la CT « Conciliation des Usages », réunie le 7 juillet 2021, a également fait part de la même interrogation ; aussi, il sera probablement proposé la mise en place d'un Groupe de Travail consacré, après échange au sein de la CT « Préservation des Milieux Naturels ».

M. MARTINI (AFE) demande quel type d'alerte sera donné quand les baignades seront ouvertes. **Mme JANNE** (SMV) précise qu'à ce stade, des tests de mesures en temps quasi-réel sur la bactériologie ont été menés par le SMV, sans résultat probant en termes de gestion de pollution (incertitude statistique faible mais trop élevée pour une gestion active des baignades). D'autres techniques sont à envisager sur la bactériologie, couplées à des recherches de corrélation entre bactériologie et des paramètres plus « classiques » (ammonium, matières en suspension, oxygène, etc.), moins coûteux et à ce stade plus fiables.

M. REDON (Environnement 93) demande quelle est la connaissance des rejets en Marne. **Mme JANNE** (SMV) précise que l'Etat a déjà cartographié l'ensemble des rejets en Marne et dans le Morbras et qu'ils sont référencés, avec plaque sur site, identification du propriétaire et de la nature de l'effluent (eau usée, eau pluviales, eau unitaire par exemple). La difficulté est ensuite de cartographier tout le réseau d'assainissement lié à chaque rejet et, par la suite, de remonter les sources de pollution. C'est ce que les Schémas Directeurs d'Assainissement, menés à l'échelle des EPT et de la CAPVM, s'évertuent de mener.

Mme TOLLARD rappelle que les subventions de l'AESN sont passées à 4200 euros par pavillon et que les intercommunalités conventionnent désormais toutes avec les particuliers pour qu'ils puissent en bénéficier, c'est donc un moment propice pour faire ces travaux. Elle rajoute que le Préfet demande des bilans réguliers par rapport à ces mises en conformité de branchements.

Remarques et observations des participants:

Aspects positifs / apports pour le territoire	Vigilances avoir	Personnes ressources et porteurs de l'action éventuels	Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des connaissances sur l'origine des pollutions - Aider habitants et diminuer pollutions bactériologiques - Rôle SAGE en tant que lien entre petite et grande couronne sur BV des petits cours d'eau et lier MOA assainissement et faire circuler les infos - Permet prise de conscience individuelle sur l'eau et d'améliorer l'état du milieu - Nécessite de caractériser l'origine et type de pollution - Meilleure connaissance des systèmes d'assainissement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des connaissances sur l'origine des pollutions - Aider habitants et diminuer pollutions bactériologiques - Rôle SAGE en tant que lien entre petite et gde couronne sur BV des petits cours d'eau et lier MOA assainissement et faire circuler les infos - Permet prise de conscience individuelle sur l'eau et d'améliorer l'état du milieu - Nécessite de caractériser l'origine et type de pollution - Meilleure connaissance des systèmes d'assainissement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires incontournables : pêcheurs - Porteurs actions: EPT, CD, assainissement, groupement de communes, SAGE, GEMAPI, notaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} semestre 2022

<ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence des leviers d'amélioration - Connaissance suivi mise en conformité des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence des leviers d'amélioration - Connaissance suivi mise en conformité des réseaux 		
--	--	--	--

3.2 Piste de travail B : Elaboration d'un observatoire de la qualité de l'eau

Rappel :

Pistes de travail et dispositions du SAGE en lien avec les usages

Piste de travail B: Elaboration d'un observatoire de la qualité de l'eau, avec des réflexions sur son contenu, sa forme, le(s) porteur(s) et sur la manière dont il pourrait être diffusé

Dispositions associées: D 215 ; D 221 ; D 231 ; D 321 ; D 612 ; D 623

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la qualité de l'eau - Identifier tous les producteurs de données et les manques éventuels - Repérer ce qui influe sur cette qualité - Partager les connaissances et les données afin d'améliorer la qualité de l'eau - Mise à jour régulière - Communication régulière des bilans de l'Observatoire à la CLE, voire aux citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - SMV - AESN - Services de l'Etat - Gestionnaires réseaux assainissement - Départements - Producteurs d'eau potable - Fédérations de pêche - Syndicat de rivières - ...

72

Remarques et observations :

Aspects positifs / apports pour le territoire	Vigilances avoir	Personnes ressources et porteurs de l'action éventuels	Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> - A créer comme ODBU (93) pour la biodiversité - Prioritaire pour usagers eau et sensibilisation du grand public - Fédé pêche peuvent faire pêche inventaires - Tableau bord et 	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs simples et efficaces - Conventions pour pérenniser les chainages - Attention redondance atlas / observatoires - Harmonisation des méthodes 	<ul style="list-style-type: none"> - Police eau - EPT PEMB avec Plan climat et compétences eau et assainissement - Communes - Fédé pêche - PIREN seine bancarisation - Gestion réseau assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} semestre 2022

observatoire pour aider obtention financement animation via AESN - Valorisation données EDL des BV pour préparation SDAGE - Centralisation nombreux sujets, sentinelle qualité de l'eau, point d'entrée en cas de pollution - Connaissance pour évaluation qualité des milieux et TVB régionale			
---	--	--	--

3.3 Piste de travail C : Mise en place d'une stratégie d'alerte et de gestion des pollutions ponctuelles (GT « Pollutions ponctuelles »)

Rappel :



SAGE Maine Confluence – Commission thématique « Rivières de qualité pour le territoire » - 19/11/2021

Pistes de travail et dispositions du SAGE en lien avec les usages

Piste de travail C: Mise en place d'une procédure d'alerte et de gestion des pollutions ponctuelles (GT « Pollutions ponctuelles »)

- **D 623 Mobiliser et responsabiliser les usagers, les citoyens, les riverains et leurs relais associatifs** en leur conférant un rôle de « gardiens de l'eau » et d'« acteurs du SAGE » au quotidien
- **D 631 S'appuyer sur** les services de l'Etat, et plus particulièrement **la police de l'eau**, pour faire **progresser les objectifs du SAGE**

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
- Clarification voire enrichissement des procédures existantes - Identification des manques et des besoins et réponses - Lien entre les citoyens, les collectivités et l'Etat sur la qualité de la rivière	- SMV - Collectivités (villes, assainissement) - Services de l'Etat - Fédérations de pêche - Producteurs d'eau - Pompiers

Travail à lier avec la CT « Conciliation des usages »

81

Mme CLAVE réalise un rappel sur le Groupe de Travail « Pollutions ponctuelles » qui a eu lieu 8 juillet 2021, dans le but de réaliser un bilan des procédures d'alerte des pollutions existantes sur le territoire. Elle indique notamment les livrables demandés par le GT (cf. diaporama joint au présent compte-rendu), comprennent, entre autres, une carte avec les numéros à joindre en fonction de la localisation de la pollution (pour les riverains, mais également pour les services des différentes structures concernées).

Mme BARNIER (CAPVM) constate le manque de suivi et de coordination des alertes pollution, pour avoir dû elle-même, en tant qu'élue, en relayer et ce, malgré un dépôt de plainte.

Mme TOLLARD s'interroge sur la mise en place d'un numéro unique et soutient l'idée d'une cartographie des intervenants.

Remarques et observations :

Aspects positifs / apports pour le territoire	Vigilances avoir	Personnes ressources et porteurs de l'action éventuels	Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir dans des délais courts les structures compétentes et agir rapidement - SIG intelligent et facile pour tous - Relations instantanées entre mesures et SIG - Urgent par rapport au sujet baignade à Nogent, et plus généralement en amont des baignades - Prise en compte des événements climatiques exceptionnels comme orage juin 2021 - Efficacité et identification des sources pollutions - Sensibilisation du public, valorisation du travail des collectivités, aide à la surveillance des réseaux - Meilleure coordination, priorité numéro 1 - Meilleures connaissances pour ajuster stratégies opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus alerte via téléphone - Urgence descriptif - Mutualisation des moyens - Renforcer moyens de contrôle police eau sur terrain - Ne pas ouvrir des miracles ! - Réduire manque d'infos sur réglementation et enjeux - MAJ annuelle - Formations / rappel des engagements - Gestion déchets aux abords cours d'eau - Ne pas être trop vaste « usine à gaz » - Impliquer riverains, création réseaux citoyens (cf. sécurité ville), procédure signalement - Interlocuteur préférentiellement par masses d'eau /Territoires - Relais efficace – montée descendant - Hétérogénéité des pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités compétentes en assainissement - GEMAPI - Syndicat de rivière - SMV - Police de l'eau - Producteurs eau potable - Fédération de pêche - Entités avec moyens techniques et de possibilités d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> - Fin 2021 / début 2022

- Intéressant écoles, sports, associations, les associer	- Pas de pollutions anodines		
--	------------------------------	--	--

3.4 Piste de travail D : Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et des installations portuaires

Rappel :

Pistes de travail et dispositions du SAGE en lien avec les usages

Piste de travail D: Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et les installations portuaires

- D234 Mieux **connaître et limiter les pollutions provenant des bateaux** et installations portuaires

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à une problématique de pollution immédiate dans la rivière - Bénéficier de la dynamique de travail engagée à l'échelle de la Métropole - Suivre les pollutions - Améliorer la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités - Associations batelleries - SMV - VNF - HAROPA Ports - Police de l'Eau

86

M. Raphael COLLETTE, Vice-Président d'ADHF-F, présente l'étude de performances des solutions alternatives pour l'assainissement des eaux usées des bateaux logements (cf. diaporama joint au présent compte-rendu).

Remarques et observations :

Aspects positifs / apports pour le territoire	Vigilances avoir	Personnes ressources et porteurs de l'action éventuels	Calendrier
---	------------------	--	------------

<ul style="list-style-type: none"> - Important pour faune flore - A prendre en compte face à extension fret fluvial - Diminuer les pollutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Attention suivi et gestion et contrôle (moyens humains mobilisables) - Concertation modalités et moyens humains - Assainissement collectif – créer ou réviser zonage assainissement avant de mettre en place solutions individuelles - Quid cout assainissement bateaux par rapport à des terriens, inégalités territoriales - Si bateaux pas aménageables ? - Contrôle rejets jamais faits - Bateaux dans ports qui ne peuvent être raccordés ? - Part pollution bateau par rapport à la pollution totale EU 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédé pêche - EPT 	<ul style="list-style-type: none"> - Début 2022 - 2024
--	--	---	---

3.5 Piste de travail E: Prise en compte du changement climatique dans le SAGE ?

Rappel :



SAGE Seine Confluence – Commission Thématique « Rivières de qualité pour le territoire » – 19/11/2021

Pistes de travail et dispositions du SAGE en lien avec les usages

Piste de travail E: Prise en compte du changement climatique dans le SAGE ?

- D341 Participer aux **travaux de l'EPTB Seine Grands Lacs et de VNF**, sur **l'adaptation des modalités de gestion du lac-réservoir du Der et des barrages de navigation aux changements climatiques**, et développer un processus d'information et d'alerte avec les producteurs d'eau et les communes riveraines
- D342 **Promouvoir la mise en place et soutenir le déploiement d'un programme de recherche-action sur les impacts des changements climatiques** sur les ressources en eau et les milieux aquatiques et humides associés à la Marne

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les usages aux besoins futurs (eau potable, loisirs, navigation) et interroger les pressions actuelles (assainissement) - Anticiper la résilience du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - SMV - Services de l'Etat - Agence de l'Eau - Producteurs d'eau potable - Collectivités

91

En l'absence de Mme BARBE (EPTB SGL), **Mme JANNE** présente le diaporama préparé par l'EPTB concernant l'étude globale sur l'incidence socio-économique et environnementale des étiages sévères sur le bassin amont de la Seine de l'EPTB Seine Grands Lacs. Elle précise que c'est la seule étude dont le SMV a eu connaissance sur le bassin de la Marne à ce jour en lien avec le changement climatique (cf. diaporama joint au présent compte-rendu).

Remarques et observations :

Aspects positifs / apports pour le territoire	Vigilances avoir	Personnes ressources et porteurs de l'action éventuels	Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> - Important car accélération, - Anticipation variation de débit et conséquences - Marne régulateur climat - Nécessaire faune et biodiversité - Comité inondation et sécheresse sur le SAGE - Etre mieux préparé / actions plus durables - Prise en compte à court terme pour gestion crues, inondations, sécheresses - Lors du vote PCAET - + verdure ville, capter pluies - Solutions mixtes (îlots, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maitrise évènements pluvieux violents - Risque réduction eau disponible pour réserve liée agriculture - Avoir un système évolutif et remis à jour pour s'adapter - Sous dimensionnement réseaux EP en cas intempéries - Gestion conflit usages - Mortalité poissons - Impact inondation sur gestion des déchets - Agir avant problème de répartition: préparation - ZH, eau pluviale, eau en ville: pas que les étiages - Sensibilisation et éducation changement climatique auprès des plus jeunes - Evènements exceptionnels seront normaux donc plus de justification pour des dérogations 	<ul style="list-style-type: none"> - PRIEN - EPT - Fédé pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 à 2024

4. BILAN DE LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2024 DE LA CT

Mme JANNE et Mme CLAVE reprennent les informations notées sur les post-it et demandent, si besoin, des explications.

Mme JANNE résume les points forts qui émergent de ce travail.

<p>Piste A : Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer suivre ces indicateurs en en intégrant de nouveaux.
<p>Piste B : Elaboration d'un observatoire de la qualité de l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peut être vu également avec les CT « Conciliation des usages » et « Préservation des milieux naturels ». - Réaliser une Commission inter thématiques, car certains projets (restauration berges, projets aménagement, gestion des îles, sensibilisation des pratiquants nautiques, pêcheurs et des promeneurs, etc.) nécessitent d'être partagés par les usagers, les collectivités, les différents acteurs du territoire. Cette inter-Commission pourra faire le lien entre tous les acteurs sur des sujets précis et pourra être réunie en 2022.
<p>Piste C : Mise en place d'une stratégie d'alerte et de gestion des pollutions ponctuelles (GT « Pollutions ponctuelles »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retours qui traduisent ce qui avait été soulevé il y a deux ans, à savoir un besoin et des attentes fortes. - Sujet sur lequel il faut continuer à travailler. - Produire les livrables définies dans le GT « Pollutions ponctuelles » pour 2022
<p>Piste D : Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et des installations portuaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADHF est identifié comme partenaire porteur de l'action. - Le SMV peut continuer à mettre en relation les différents intervenants.
<p>Piste E : Prise en compte du changement climatique dans le SAGE ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche de moyen terme mais longue à mener donc à lancer dès 2022 - SMV va commencer avec un travail sur la bibliographie, sur les acteurs qui y travaillent, les données disponibles, puis en faire un retour en 2022 à la CT. - Pour, en 2023, décider si le SAGE va loin plus que ce qui a été fait jusqu'à présent dans le PAGD, à savoir par exemple mettre en place une étude pour évaluer l'impact du changement climatique, et/ou réinterroger les dispositions du SAGE.
<p>Piste de travail supplémentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail Ex VDO (Mme JANNE précise que le SMV accompagne déjà le projet). - Intégrer les eaux souterraines et qualité des abords de cours d'eau.

Mme JANNE indique que les priorisations, notamment pour l'année 2022 :

- Suite du GT « pollutions ponctuelles » ;
- Préparation du travail sur l'intégration du changement climatique ;
- Préparation sur le travail concernant un observatoire de l'eau ;

- Travail en continu sur la partie « indicateurs » qui est déjà en place ;
- Suivi de près du travail sur le bateaux logement et rôle de relais.

Mme JANNE termine en demandant si tous les participants sont d'accord pour fixer cette feuille de route. Elle précise que ce travail sera présenté à la CLE, qui actera les feuilles de route.

5. PRESENTATION DES FILETS RECUPERATEURS DE DECHETS PAR L'EPT PEMB

Mme TOLLARD rappelle que les orages violents ramènent des eaux chargées en pollution. Elle explique que le l'EPT PEMB souhaite sensibiliser les riverains, via notamment les plaques de lave émaillées « Ici commence la Marne », positionnés au droit de plusieurs avaloirs sur le territoire de PEMB. Elle mentionne également qu'un travail de sensibilisation avec des enfants est prévu sur l'assainissement et l'eau, avec l'Association Au Fil de l'Eau. Elle rajoute que l'EPT a également voulu mettre en place, au niveau des exutoires d'eaux de pluie qui vont en Marne, des filets qui récupèrent les déchets.

Mme Françoise HEUILLARD, EPT PEMB, présente ces dispositifs de récupération des déchets réalisés par l'EPT PEMB (cf. diaporama joint au présent compte-rendu). La durée de vie de ces filets est de 5 à 6 ans. En réponse aux questions des participants, il est précisé que ces filets ne disposent pas de l'option sur le piégeage des hydrocarbures, mais qu'il peut être demandé que le prestataire, à chaque levée de filet, note si des traces sont observées. La Ville de Nogent suggère l'idée d'en disposer un en amont du futur site de baignade.

Mme TOLLARD conclut cette réunion en remerciant les différents acteurs présents, elle rappelle également que le Préfet souhaite avancer sur le sujet de la qualité de l'eau et que tous les partenaires et citoyens sont concernés par ces enjeux.